

CANADA  
POSTAGE PAÏÉ  
1 C.  
NO 3705  
MONTREAL

# LA VIE SYNDICALE

Organe du Secrétariat des Syndicats Catholiques et Nationaux du District de Montréal.

Contient des articles inédits sur les questions sociales et économiques; renseigne les membres et nos amis sur les activités des syndicats catholiques; fait oeuvre d'éducation et de propagande syndicale.

## Sommaire:

	Page
La Belgique Sociale .....	1
Le Cartel .....	8
Bibliographie .....	12
A travers la Vie Syndicale .....	13



10

Publiée par  
**L'Oeuvre de Publicité Syndicale**  
655, DE MONTIGNY EST, MONTREAL

# ENRAYEZ ce RHUME

car le NEGLIGER serait vous exposer aux plus graves périls.

Pour quelques sous vous pouvez vous procurer ce que la science, l'expérience et le capital réunis peuvent produire de plus parfait pour vous protéger efficacement, c'est le

## Sirop du Dr J. O. LAMBERT

Une forte dose prise au réveil et au coucher prévient TOUX, RHUME, BRONCHITE, CATARRHE, ASTHME, CROUP, GRIPPE, etc. POUR tous les âges et toutes les classes. EN VENTE PARTOUT.

LA PLUS GRANDE VENTE SANS EXCEPTION

Dr J. O. Lambert Limitée, 396-398, rue St-Antoine, Montréal.  
51, rue Des Mathurins, Paris, France. 13, Aldwych, W.C. London, England.  
22, de la Glacière, Bruxelles, Belgique. 17, Front Street, Troy, N. Y., U.S.A.

## La Banque Provinciale DU CANADA

Siège social :

7 ET 9, PLACE D'ARMES, MONTREAL.

Capital autorisé	\$ 5,000,000.00
Capital payé et Réserve	\$ 5,500,000.00
Actif total (au 30 nov. 1925),	\$45,219,000.00

Cette banque est la seule au Canada dont les argents confiés à son département d'Epargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs, ces messieurs examinant mensuellement les placements faits en rapport avec tels dépôts.

Conformément aux règlements approuvés par ses actionnaires, lors de sa fondation, cette banque ne prête pas d'argent à ses directeurs.

# La Vie Syndicale

## LA BELGIQUE SOCIALE

Nous donnons ce titre à la très intéressante correspondance que M. l'abbé A. Boileau, Directeur des Oeuvres sociales diocésaines de Montréal, actuellement en stage d'études à Bruxelles, vient d'adresser à M. Clovis Bernier, président du Conseil Central des syndicats.

La lettre est en date du 26 novembre. Il nous faut constater que notre vaillant aumônier-général ne perd pas son temps. Arrivé à Bruxelles, à la mi-novembre, à peine quelques jours après, il est déjà en mesure de nous donner une esquisse très au point sur l'organisme du mouvement social catholique de la Belgique. Nos félicitations. On le constatera soi-même par la lecture de ce document, la Belgique chrétienne est très avancée au point de vue sociale et nous aurons sans doute d'excellentes leçons à tirer plus tard des expériences belges.

Voici le texte de la lettre de M. l'aumônier que nous reproduisons au complet, sauf le préambule personnel à notre président.

\* \* \*

“Je dois vous dire, tout d'abord que j'ai été reçu par le R. P. Rutten avec une cordialité toute paternelle. Une lettre de Mgr Gauthier m'avait précédé pour me recommander à sa bienveillance et le Père m'a ouvert toutes grandes les portes du Secrétariat général des Oeuvres Sociales.

### “ZENITH”

C'est le nouveau pain. Y avez-vous goûté ? C'est le meilleur. Retenez dès maintenant votre gâteau de Noël et du jour de l'an.

#### I. CARON Limitée

La Boulangerie  
par Excellence.

6212, RUE ST-HUBERT  
Tél. CALumet 0186.

TEL. CLAIRVAL 4148-J.

### ALFRED DUBOIS

*Plombier Sanitaire*

Ouvrage fait avec soin et  
diligence. Réparations  
de tous genres.

Poseur d'Appareils de chauffage, etc., etc.

Bureau :

2264, RUE WURTELLE  
Montréal

Arrêtons-nous tout d'abord à cet édifice. Il est situé dans un quartier aristocratique en face d'un des plus beaux parcs de la ville. Nulle enseigne ne le désigne. Vestibule en marbre blanc, électrolier magistral en fer forgé, bureaux spacieux, chauffés à l'eau chaude. Bref, c'est une magnifique maison.

Et c'est *juste*; parce qu'elle est le quartier général d'un Sénateur, le P. Rutten et de 20 députés, ouvriers catholiques dont deux ministres en 1924-25. Le ministre des affaires économiques et le ministre de la justice.

Cet édifice abrite en outre : Le secrétaire de la Ligue Nationale des Travailleurs Chrétiens, M. l'abbé Colens.

Et le directeur diocésain des Oeuvres sociales de l'Archevêché de Malines : M. l'abbé Belpaire. Comprenant, en plus, un bureau expert de documentation. C'est dans cet édifice qu'on m'y a donné un bureau avec téléphone et où j'y suis matériellement plus confortable qu'au coin des rues Demontigny et Beaudry, mais non pas *cordialement*.

J'ai pris au-delà de huit jours pour comprendre les rouages de cette machine savante et de cette structure gigantesque qu'est l'organisation sociale de Belgique et ce n'est pas sans hésitation que j'entreprends de vous en donner les grandes lignes parce qu'elles forment une nomenclature si considérable d'organisations de toutes sortes que j'ai bien peur de fatiguer votre attention au lieu de susciter votre émerveillement. Il le faut bien cependant et je tâcherai d'harmoniser la brièveté avec la précision et la clarté.

Il y a tout en haut, formant la tête du mouvement dans tout le pays de Belgique :

« La Ligue Nationale des Travailleurs Chrétiens ». Cette Ligue dirige toutes les *oeuvres* qui se rattachent au mouvement ouvrier, et elles sont nombreuses.

1° Ecoles professionnelles : Ecole Sociale supérieure, Cercles d'études, 126.

2° Caisses de Mutualités, 235,457 membres.

3° Caisses de Pensions, 206,249 membres.

4° Coopératives de consommation, 217 magasins. Capital : 6,000,000 francs.

5° Coopératives de production : 7 industries, 125 employés.

6° Caisse de l'enfance.

7° *Organisations féminines*, : 22 Fédérations, 308 Ligues, 4 Revues.

8° Confédération des Travailleurs Chrétiens, comprenant : 5 Ligues Provinciales, 27 Ligues d'Arrondissement. Son effectif total en 1925 était de 179,841.

9° La Jeunesse Ouvrière Chrétienne : 15 Fédérations régionales, 170 Sections locales, 16 Bourses du Travail avec Sections de Caisses d'Epargne, d'Etudes, de Distractions Sportives, de Voyages. Effectif environ 10,000 jeunes travailleurs.

10° *Banque Ouvrière Belge*. Elle vient d'être fondée et sera la Centrale de toutes les caisses d'épargnes ouvrières du pays et des coopératives d'achat.

11° La Fédération des Bibliothèques populaires qui comprend dans la seule province Flamande 600 bibliothèques, Secrétariat général à Anvers.

12° La Fédération Nationale des Bourses du Travail, avec 19 bourses affiliées, reconnues par l'Etat.

Les Bourses du Travail, en Belgique, sont des bureaux de placements et voici le bilan des activités de l'année 1924 : 38,422 offres d'emploi, 33,653 demandes d'emploi, 15,150 placements.

L'Etat accorde un subside de 7.50 francs par placement (1 franc vaut 3 sous).

13° Le Service Médico-pharmaceutique familial. Il groupe environ 525,000 membres.

14° L'Alliance Nationale Chrétienne contre la tuberculose, avec 248,978 membres. Elle a un Sanatorium à « Mont-sur-Meuse » avec un total de 19,451 jours d'hospitalisation.

Est-ce tout ? Non, M. le Président, j'en ai passé beaucoup dans les détails des organisations surtout féminines, mais je ne puis omettre l'organisation magistrale, que nous n'avons pas mais qu'ils considèrent ici comme capitale à savoir : La Ligue démocratique chrétienne qui est ni plus, ni moins que la force politique ouvrière chrétienne.

“Nous avons le plaisir d'annoncer que tout notre lait provient de vaches ayant subi l'épreuve de la tuberculine, ce qui est une garantie d'un lait non-tuberculeux. Il est en plus parfaitement pasteurisé. C'est donc un lait absolument sain et de haute qualité”.

**J. Joubert**  
LIMITÉE

Elle est indépendante de toutes factions, attachée aux seuls principes qu'elle formule en trois mots : *Religion, Famille, Propriété*. Les Ligues ouvrières forment un parti politique qu'on appelle les *Démocrates chrétiens*.

Ils prétendent que tant que les ouvriers ne seront pas représentés par les leurs à la Chambre, les lois sociales pour améliorer leur sort se feront attendre. Et ils se sont lancés dans la politique dès 1893.

« On a critiqué, disait à cette époque, le premier président M. Helleputte, on a critiqué que la Ligue s'occupe de politique ! C'est le premier de nos droits et son affirmation est un devoir que nous imposent les circonstances actuelles.

« Quand les Chambres ont voté la révision de la constitution, les législateurs ont dit : « Nous voulons que dorénavant la classe ouvrière puisse faire entendre sa voix parmi nous ». Eh bien ! pour cela il ne suffit pas que les ouvriers mettent un bulletin dans l'urne, il faut qu'ils puissent élire des représentants désignés par eux et chargés de parler en leur nom. Si l'on refusait ce droit aux unions ouvrières, la revision serait à refaire ! Nous voulons donc former une section spéciale de la grande armée catholique.

« Et qu'on ne vienne pas nous objecter : Vous semez la discorde dans les rangs des catholiques. Nous travaillerons comme les ouvriers de nos cathédrales, où chaque métier avait sa tâche spéciale, mais qui élevait ensemble le chef-d'oeuvre dans une concordance parfaite, animés qu'ils étaient tous d'une seule pensée : la Gloire du Créateur ! »

C'est dans cet esprit et avec cette netteté de vue qu'ils se sont lancés dans les luttes électorales. Et depuis 33 ans, ils peuvent se rendre ce magnifique témoignage qu'ils n'ont trompé ni les ouvriers, ni l'Eglise catholique dont ils sont les défenseurs fidèles.

De 1894 à 1900, ils ont eu deux députés. De 1902 à 1904, un seul. Aujourd'hui, ils en ont 20. Et ils bataillent à la fois pour les lois ouvrières et contre le socialisme qui est leur adversaire irréductible.

Ils proclament, ce que nous devons nous répéter nous-mêmes, que la classe ouvrière n'a pas besoin des doctrines révolutionnaires pour améliorer son sort, mais que pour cela, il ne faut pas qu'elle abandonne le soin de réclamer ses droits légitimes ; elle doit se jeter dans la mêlée et les conquérir soi-même.

C'est une armée, vivante, bien disciplinée et merveilleusement outillée.

Ils ont été et ils sont encore admirablement secondés par une foule de professionnels sociaux qui se sont donnés à l'organisation ouvrière, mettant leur prestige au service de la classe laborieuse.

C'est par centaine que nous pourrions relever les intellectuels, professeurs d'Université, avocats, nobles, qui ont fondé dans les différentes villes de la Belgique des Syndicats ouvriers chrétiens. Ils se sont occupés de ces oeuvres ouvrières avec discrétion et avec un désintéressement absolu. La grande force qu'il faut enregistrer aussi pour mener à bonne fin l'organisation fut le clergé.

S'il me fallait compter le nombre de religieux et de prêtres qui s'occupent des oeuvres multiples de la Ligue Nationale des Travailleurs Chrétiens de Belgique, je crois que j'arrivais à une couple de milliers. Et c'est ici que se place le rôle officiel du R. P. Rutten.

Il est le directeur des Oeuvres sociales de tout le pays belge, il représente NN. SS. les Evêques de Belgique et dirige tous les *directeurs diocésains*; ceux-ci à leur tour, réunissent les directeurs d'arrondissement et leur communiquent les décisions du Conseil des directeurs diocésains.

Et les directeurs d'arrondissement sont chargés de provoquer les assemblées des aumôniers de chaque syndicat afin qu'ils voient

Tel. YORK 0928.

## J. P. DUPUIS

LIMITEE

Marchands et Manufacturiers  
de Bois de Construction,  
Panneaux Lamatco,  
Gros et Détail.

592, Church Avenue  
Verdun  
MONTREAL

EMILE NAP. BOILEAU, Sec.-Trés.  
ULRIC BOILEAU, Prés.-Gérant.

Bureau :

Tél. Belair 3503 - 3502

## Ulric Boileau, Ltee

ENTREPRENEURS  
— GENERAUX —

Spécialité :  
Edifices Religieux.

521 rue Garnier  
MONTREAL

à l'application des mesures déterminées par les Directeurs.

Comme vous le constatez, le Directorat ecclésiastique des Oeuvres sociales est une tête que nous n'avons pas encore et qui nous manque. Il donne un poids considérable et un stimulant effectif au mouvement général dans toutes les régions. Il est en plus un point d'appui réconfortant dans les difficultés.

Je vous parlerai dans une autre lettre du mécanisme des Syndicats professionnels. Ils sont très vivaces. Ils interviennent dans la question des salaires et font eux aussi quelquefois des grèves, ils en gagnent et ils en perdent, car il y a des "scabs" ici, comme chez nous. L'an passé, au mois de novembre, ils ont eu à Louvain une grève dans la chaussure qui a réussi partiellement.

Ils font des assemblées régulières, et aussi des "meetings" publics, où quelquefois ils essuient des passe-d'armes avec des socialistes, mais ils en retirent en général toujours quelques adhésions.

Tel est l'aperçu général que je devais nécessairement exposer avant d'entreprendre des études de détail et d'entrer dans les particularités.

Vous voudrez bien, M. le Président, affirmer à tous les délégués l'assurance de mon souvenir et de ma franche amitié, à tous les officiers, l'expression de ma vive admiration pour leur dévouement, à Monsieur l'assistant aumônier-général et à tous les autres aumôniers le témoignage de ma reconnaissance pour les services signalés qu'ils rendent au mouvement.

Veillez croire à mon inaltérable dévouement.

AIME BOILEAU, Prêtre.

Procurez-vous vos meubles et fournitures de maison,  
à des prix spéciaux.

— CHEZ —

**J. A. Gagnon**

MAGASIN A RAYONS

Billets de tramways remis à tout acheteur.

4057-67 Wellington, Verdun. 275 Ave de l'Eglise.

# A l'occasion des fêtes



ES Fêtes invitent aux réjouissances dans toutes les familles. On reçoit les parents, les amis et l'hospitalité veut qu'on fasse des "politesses".

Laissez-nous, camarades, vous prémunir contre le danger des boissons frelatées. Soyez en garde contre les vendeurs de liqueurs, hors la loi; ils distribuent des poisons morbides qui tuent le corps et l'esprit, et ils vous exposent à des représailles.

Pourquoi ne pas faire usage de nos bons vins de France ?

Nous avons un commerce autorisé et responsable dans notre province qui vend à des prix très modérés des vins légers de toute première qualité.

Ce devrait être là le breuvage des Fêtes de tous les hommes pondérés, il est sain, peu alcoolisé et ne conduit à aucun abus.

Accordez votre préférence aux bons vins légers de France !

## LE CARTEL

Une question que l'on agite depuis quelque temps, c'est le cartel sorte d'entente entre syndicats catholiques et neutres que des syndiqués, dans ces deux camps, voudraient voir s'accomplir. Est-ce possible en rapport à la situation actuelle du travail organisé dans notre pays, particulièrement dans le Québec ? A cette question, nous allons humblement répondre. Seulement, au préalable, il convient de présenter quelques renseignements utiles sur l'origine et la nature du cartel en dehors du domaine syndical professionnel.

Terme commercial allemand, le cartel signifie une fédération de fabricants d'articles similaires dans une même industrie, représentée par un bureau de direction qui fixe les prix de vente, détermine le chiffre de production de chaque usine et traite avec l'acheteur. Elargissant le cartel à d'autres sphères le Père J. Papin Archambault l'a aussi défini : un pacte transitoire entre deux partis, deux groupements électoraux ou professionnels en vue d'une entente ou d'une collaboration sur une question déterminée<sup>1</sup>.

Illustrons de quelques exemples divers l'application de cette définition. Dans un moment de grande crise nationale deux ou plusieurs partis se liguent pour la sécurité du pays et forment ce que nous avons appelé au Canada un cabinet unioniste, c'est un cartel politique. Dans une division électorale où trois partis en présence ont chacun leur candidat, les électeurs de deux partis s'entendent sur le choix d'un candidat commun pour l'opposer à celui du tiers parti, ils ont formé un cartel électoral. Si des marchands conviennent de ne pas vendre une marchandise quelconque moins que le prix minimum arrêté, c'est un cartel commercial. Voilà des exemples d'un pacte *transitoire* par une collaboration provisoire sur *un point* déterminé.

Plus que cela, le cartel industriel allemand est une entente transitoire encore, mais sur plusieurs points déterminés et dont les parties sont soumises à une discipline officielle, laquelle a un caractère quasi permanent. Dans l'ordre professionnel, ce dernier exemple de cartel, appliqué totalement entre syndicats ouvriers, mettons catholiques et neutres, pourrait n'être également qu'un accord provisoire, mais devant porter sur tous les objets intrinsèques au dit accord, les lois du travail, et s'exerçant comme surveillé par un comité exécutif conjoint.

Avant de voir si, chez nous, pareille entente professionnelle est possible et pratique, pénétrons-nous de la pensée de Pie X sur la

<sup>1</sup> J. P. Archambault : L'Eglise et les associations ouvrières.

question des rapports entre organisations ouvrières catholiques et non-catholiques. "Nous ne nions pas, dit-il, qu'il soit permis aux catholiques, toutes précautions prises, de travailler au bien commun avec les non-catholiques, pour ménager à l'ouvrier un meilleur sort, arriver à une plus juste organisation du salaire et du travail ou pour toute autre cause utile et honnête. Mais en pareil cas, nous préférons la collaboration de Sociétés catholiques et non-catholiques unies entre elles au moyen de ce pacte heureusement imaginé qu'on appelle un *Cartel* ".

La collaboration que le Souverain Pontife reconnaît légitime entre syndiqués catholiques et non-catholiques peut se rapporter à deux domaines distincts et donner lieu à deux classes de cartel. La première manière de "ménager à l'ouvrier un meilleur sort" est bien de réaliser "une plus juste organisation du salaire et du travail". Qu'est-ce cela, sinon d'abord l'uniformisation des conditions de travail opérée conjointement entre syndicats catholiques et non-catholiques, établissant ainsi le cartel *professionnel* ou *interprofessionnel* ? Une autre manière pour ces différents syndicats de la même profession ou de diverses professions d'améliorer le sort du travailleur est bien encore de travailler en commun pour "toute autre cause utile et honnête". Notamment dans l'ordre social, pour toutes mesures de législation municipale, provinciale ou fédérale sur lesquelles les revendications respectives s'accordent, un cartel ouvrier est facilement créé.

L'expérience à Montréal et dans la province nous a fournie déjà deux exemples du cartel ouvrier. Le premier fut, en 1920, l'action commune des syndiqués catholiques et internationaux pour l'insertion de la "cédule A" dans la charte municipale. Le second, c'est, depuis deux ans, la revendication conjointe des deux mêmes

<sup>1</sup> Encyclique *Singulari Quadam*.

— Téléphone : —  
HARBOUR 5457

# VIAU & VENNE

ARCHITECTES

99, rue Saint-Jacques,

Montréal

groupements auprès de la législature pour remettre à une commission permanente l'administration de la loi de réparation des accidents.

Voilà dans chacun de ces deux cas une illustration typique de ce pacte "transitoire", tacite ou seulement verbal, qui cesse d'exister dès que la fin précise pour laquelle il a été établi, est obtenue.

Passant au cartel professionnel ou interprofessionnel, il faut distinguer entre celui à tendance naturellement permanente et celui qui consiste dans une entente temporaire. Ainsi en est-il si les syndicats en présence dans une même profession ou de diverses professions dans la même industrie, limitent leur collaboration à l'attention d'une fin déterminée, immédiate et commune. Syndiqués catholiques et neutres peuvent, ici, se solidariser simplement momentanément en vue, soit de repousser une attaque patronale contre quelque condition de travail commune, soit pour améliorer ou uniformiser une condition de travail particulière. Action solidaire transitoire (pétition, protestation ou grève) qui n'est qu'un moyen d'occasion permettant de passer d'un état de chose à un autre. Sitôt cela accompli, ce cartel prend fin.

A n'en pas douter les différentes formes d'accord temporaire plus haut décrites sont conformes à "ce pacte heureusement imaginé" que préfère Pie X comme moyen de commune collaboration entre "Sociétés catholiques et non-catholiques". Cependant, pensons-nous, sa pensée complète n'autorise pas à croire uniquement à cette interprétation restrictive du cartel. En définitive Pie X désire clairement que, "toutes précautions étant prises", syndiqués catholiques et syndiqués d'autres confessions "arrivent", par ce moyen, "à une plus juste organisation du salaire et du travail", ce qui ne peut se produire véritablement sans uniformiser et stabiliser au mieux possible les conditions de travail entre syndicats de différentes confessions dans le même métier. Et résultat qui, au préalable, implique entente entre tels syndicats sur toutes les lois du travail dans le métier, autrement dit sur la nature des diverses revendications fondamentales : salaire, heures de travail, système de travail, apprentissage, démarcation professionnelle, personnalité civile.

Or, pareille entente c'est le cartel professionnel à tendance inévitablement permanente. C'est le cartel modelé sur le type industriel allemand, type originaire du cartel. C'est le genre d'entente qui, vraisemblablement, en Hollande, d'après ce qu'on en rapporte, existe, plus au moins, entre syndicats professionnels de confessions différentes. Ne serait-il fait que pour une période provisoire, ce

cartel comporte en principe la poursuite d'un objet permanent : la réglementation uniforme des conditions de travail, et l'obligation au respect mutuel du code de travail. Puis en pratique, il vise à obtenir le contrat de travail collectif conjoint et entraîne des mesures disciplinaires réciproques pour l'observation des conditions de l'entente comme du contrat collectif conjoint.

Est-il des exemples de ce cartel professionnel quasi permanent ? Dans la Hollande paraît-il. Quoi le rendrait possible ? Les raisons suivantes : caractère national de chaque organisation syndicale ; b) classification syndicale par quatre ou cinq confessions religieuses ou philosophiques ; c) réciprocité de juridiction confessionnelle pour fin de recrutement ; d) nature mutuelle du contrat de travail collectif qui fait que chaque contrat de ce genre obtenu par l'un au l'autre des syndicats du même métier, ouvre l'atelier aux membres des autres confessions syndicales.

Entente de cette nature, est-ce réalisable au sein des différentes organisations professionnelles du Canada ? Inutile, pour nous, de répondre à cette question sans la borner à la province de Québec, appelée à devenir, si elle ne l'est déjà, la forteresse des syndicalisme catholique dans notre pays.

L'état actuel du travail organisé dans notre province diffère totalement de celui de la Hollande et n'a pas son degré de perfectionnement. Chez nous le syndicalisme catholique est en présence de deux mouvements adverses, l'international et le national, apparentés, quoique divisés l'un de l'autre, par deux communes caractéristiques ; a) la composition majoritaire et souvent exclusive, dans leurs filiales, de membres canadiens français catholiques, b) la neutralité religieuse doctrinale de ces dernières, soit cons-

Tél. MAIN 1279 - 4917.

Spécialité : "Hopper Screenings".

**F. H. PHELAN**

MARCHAND DE CHARBON

Charbon anthracite Scranton. Meilleures qualités de  
Charbon Bitumineux.

Bureau : 145, RUE COLBORNE,

MONTREAL

2649-51 ADAM, COIN ORLEANS  
Tél. CLairval 0461

RES. 1508 JEANNE-D'ARC  
Tél. CLairval 1809

**Michel Chouinard**

ENTREPRENEUR

FERBLANTIER COUVREUR

CORNICHES DE TOUTES SORTES, UNE SPECIALITE

Maisonneuve,

Montréal.

ciemment, soit inconsciemment. D'où surgit le fait que ces deux mouvements, n'étant différenciés que par le point de vue patriotique, opposent, ici, aux syndicats catholiques, non pas des "non-catholiques", comme le prévoyait Pie X, mais de façon générale des catholiques neutres. Situation extrêmement difficile qui s'aggrave encore du fait de la dépendance américaine de l'un des deux mouvements opposés.

A cela ajoutons que l'atmosphère actuelle qui enveloppe les trois catégories de syndiqués de cette province consiste en trois tendances naturelles qui se contrecarrent agressivement. Internationaux luttent contre les deux autres groupes par instinct de conservation ; nationaux combattent internationaux et catholiques par esprit de conquête ; catholiques travaillent contre internationaux et nationaux neutres par esprit de progrès et de conversion. De plus les deux groupes neutres sont mûs contre le groupe catholique par la méfiance cléricale.

Cet état de chose crée un point tournant de l'histoire ouvrière dans notre province qui commande aux syndicalistes catholiques de ne négliger aucune "précaution" légitime dans leurs rapports avec l'un ou l'autre des deux groupements neutres ou soi-disant interconfessionnels, en vue, particulièrement, d'entente à portée permanente.

D'où nous concluons, premièrement, que, ici, l'homogénéité ethnique et religieuse de l'immense majorité des syndiqués neutres avec les syndiqués catholiques est la pierre d'achoppement au cartel professionnel total équivalant à une alliance ; et, deuxièmement que, en principe, le travail organisé actuel au Canada parviendra à ce but désirable que le jour où, poursuivant son développement, il aura été perfectionné à l'instar du travail syndiqué hollandais.

ALFRED CHARPENTIER.

---

### BIBLIOGRAPHIE

---

*Le Fort Sainte-Marie*, par E. J. Devine, S.J. Résidence des missionnaires et des martyrs Jésuites au Canada 1639-1649. Traduit de l'anglais par le P. Paul Prud'homme, S.J. Travail d'un historien renseigné sur place, cet opuscule de 60 pages sera lu avec plaisir et profit par tous ceux qu'intéresse la vie de nos Bienheureux Martyrs canadiens. Prix : 15 sous l'unité, \$1.50 la douzaine. En vente au *Messenger Canadien*, 1075 rue Rachel Est, Montréal.

## A TRAVERS LA VIE SYNDICALE

**PROPAGANDE REUSSIE AU TEXTILE.**

Nous sommes heureux d'annoncer que la campagne de propagande conduite par la Fédération Nationale Catholique du textile au sein des usines textiles de Montréal obtient un merveilleux succès. Les adhésions nouvelles sont nombreuses et l'on peut même noter depuis le mois dernier la fondation d'un syndicat nouveau.

En effet, le 6 décembre dernier, dans le sous-bassement de l'église de Ville-Emard, avait lieu une grande assemblée des ouvriers et ouvrières textiles de l'usine Côte St-Paul. Cent vingt-cinq présences enregistrées. La Fédération tient à remercier le Cercle Le Caron et la fanfare St-Paul de leur bienveillante coopération. La réunion était sous la présidence de M. A. Blais, président et agent d'affaires de la F. N. C. T. Parmi les orateurs, mentionnons MM. Lauzon et Giroux, du Cercle Le Caron; MM. C. Bernier et G. Tremblay, du Conseil Central des syndicats catholiques.

Le Syndicat No 4 fut immédiatement fondé et voici le résultat de l'élection des officiers. Président, A. Quenneville; vice-présidente, Mlle L. Richer; secrétaire-archiviste, Mlle M. Richer; secrétaire-financière, Mlle I. Plouffe; trésorière, Mlle I. Boyer; sentinelle, J. Salois.

Le Syndicat a, séance tenante, voté son affiliation au Conseil Central des syndicats catholiques et à la Fédération Nationale Catholique du textile.

Pour donner une idée du travail de propagande intense, voici les assemblées qui ont été ou qui seront tenues en décembre. Le 1er décembre: assemblées à St-Henri, local No 3; à Hochelaga, local No 2; le 6 décembre, assemblée à Ville-Emard, local No 4; le 13 décembre, assemblée à St-Henri, local No 3; le 17 décembre,

Tannerie 1704 rue Iberville

*Daoust, Lalonde & Cie, Limitée*MANUFACTURIERS DE CHAUSSURES, TANNEURS  
ET CORROYEURS

Bureau et fabrique:

45 A 49 SQUARE VICTORIA,

MONTREAL

assemblée à Ville-Emard, local No 4; le 22 décembre, assemblée à Hochelaga, local No 2; le 27, assemblée à l'Edifice des syndicats, local No 1.

Notons en plus que M. J. A. Blais s'est rendu à Sherbrooke le 12 décembre, en vue de jeter les bases d'un nouveau syndicat, local No 7.

Il nous est agréable de donner en même temps le résultat des élections au Syndicat No 1; cette assemblée a eu lieu le 29 novembre à la salle des syndicats. M. l'abbé Lafortune et M. G. Tremblay étaient présents. Voici la liste des nouveaux officiers: Président, A. Charlebois; vice-président, T. Lapalme; secrétaire-archiviste, A. Vaillant; secrétaire-financier, H. Boisclair; trésorier, H. Fouchault; inspecteur M. Movida; sentinelle, M. Gadoury.

L'installation de ces officiers aura lieu le 27 décembre prochain; en même temps, l'on donnera une soirée de famille.

#### PUBLICITE DES CORDONNIERS SYNDIQUES.

Le Syndicat catholique des cordonniers, on a pu le constater, fait actuellement une campagne de publicité très forte et qui rapporte des résultats excellents. Cette publicité, basée du reste sur la vérité et sur les faits, développe la confiance des cordonniers non encore syndiqués dans le Syndicat catholique des cordonniers.

M. G. Laurier, agent d'affaires du Syndicat, a recruté, en octobre et en novembre, près de cent nouveaux membres. On a là un exemple des splendides progrès de ce Syndicat.

#### FETES DES CORDONNIERS.

Le local No 5 des tailleurs de cuir a donné, le 2 décembre dernier, son deuxième Euchre-concert annuel, à la salle du Cercle Paroissial. Cette partie de cartes a remporté un joli succès à tous points de vue. Notons que l'orchestre des Chevaliers de Colomb, Conseil de Maisonneuve, a exécuté un programme musical de tout premier ordre qui a obtenu de forts applaudissements.

M. l'échevin Turcot présidait la soirée. M. l'abbé P. Perrier, curé du St-Enfant-Jésus, a visité l'assistance au cours de la veillée. A la table d'honneur, on remarquait MM. O. Filion, J. P. Malo, C. Bernier, L. Lemieux, M. l'abbé L. Lafortune, aumônier. Dans l'assistance, notons la présence de M. E. Chalifoux, président-général.

Nous félicitons le comité d'organisation de son beau travail; le succès a largement couronné ses efforts.

Le 18 décembre, le local No 2 des cordonniers-machinistes a donné une soirée récréative qui a obtenu également un grand succès.

En janvier, le local No 4 des travailleurs du cuir à semelle donnera aussi une soirée de ce genre; enfin, en février, le local No 3 des cordonniers-treesers organisera aussi une fête de famille pour ses membres. On le voit, l'activité ne manque pas. Le mouvement est un signe de vitalité. Les cordonniers se remuent fortement; donc, ils vivent et Dieu sait comme leurs énergies sont généralement bien utilisées.

#### "LE BULLETIN DE L'IMPRIMERIE".

La Fédération catholique des métiers de l'imprimerie vient de faire réapparaître, sous une toilette typographique irréprochable et dans un format de luxe, sa revue "Le Bulletin de l'Imprimerie". Le numéro de décembre contient d'excellents articles. Nous ferons mention de l'un d'entre eux, "L'organisation syndicale" sur le rôle des aumôniers et il nous plaît d'inviter tous les amis sérieux de la cause syndicale catholique à en faire une lecture attentive.

Il va de soi que nous souhaitons longue vie et prospérité au confrère. Nous invitons même nos lecteurs, à s'abonner, moyennant un dollar, au Bulletin de l'Imprimerie, 655, de Montigny est.

Nous n'aurons jamais trop de vie intellectuelle au sein de notre mouvement. Qu'on n'oublie pas que la pensée, l'idée est toujours la grande directrice des actes que l'on pose. La propagande de l'idée, c'est la propagande de l'action. "In principio erat Verbum".

#### RECEPTION DU JOUR DE L'AN.

Comme le veut une coutume déjà tradition, le Conseil Central des syndicats catholiques nationaux organise pour sa prochaine assemblée régulière de janvier, la première de l'année 1927, une réception sociale pour tous les syndiqués catholiques et leurs épouses. Cette réception aura lieu à la salle principale des syndicats catholiques, 655, De Montigny Est.

Un joli programme artistique sera exécuté ce soir-là avec la coopération de tous les syndiqués. Nous invitons donc immédiatement les lecteurs de la Vie Syndicale, qui se sentent des dispositions artistiques et qui désirent figurer au programme du 14, de se mettre en communication avec M. G. Tremblay, secrétaire général, qui enregistrera leur nom.

Nul doute que la salle des syndicats sera remplie à sa pleine capacité, le soir du 14. Il y a là non seulement une belle occasion de passer une soirée agréable, mais aussi un excellent moyen de resserrer les liens de fraternité qui nous unissent ensemble.

---

# Enseignement Technique

DE LA

## Province de Québec

---

Largement subventionnées par le gouvernement provincial, les écoles techniques fournissent aux jeunes gens l'occasion d'acquies, à très peu de frais, les connaissances nécessaires pour devenir des compétences dans les diverses branches de l'industrie. Ouvriers experts, contremaitres, surintendants, patrons, tels sont les postes auxquels peuvent aspirer ceux qui ont reçu une formation technique.

L'enseignement donné est théorique et pratique; laboratoires et ateliers sont des mieux outillés.

### COURS DU JOUR

Les cours du jour comprennent trois années d'études. Il est délivré des diplômes en mécanique, électricité, dessin, ébénisterie, modelage, menuiserie, forge, fonderie, etc. Les élèves y sont admis après leurs études primaires. Des bourses du gouvernement sont accordées aux élèves méritants et peu fortunés.

### COURS DU SOIR

Le soir on y enseigne tous les métiers de base qui s'exercent dans l'industrie, et les prix sont à la portée de toutes les bourses.

---

DIRECTION GENERALE

1430 RUE ST-DENIS,

MONTREAL

## Épargnez 50%

Sur l'achat ou l'échange de vos meubles, piano, etc., au plus grand comptoir des occasions de meubles neufs et usagés.

VENTE PRIVÉE TOUS LES JOURS AUX  
2<sup>ième</sup> ET 3<sup>ième</sup> PLANCHERS

ENCAN TOUS LES LUNDIS

## Les Enchères Baillargeon, Limitée

Téléphone : EST 6400.

331 EST, RUE ONTARIO, MONTREAL

## BANQUE CANADIENNE NATIONALE

(Banque d'escompte et de dépôts)

SIEGE SOCIAL : MONTREAL.

Capital versé et réserve .....	\$ 11,000,000
Actif, plus de .....	\$135,000,000

La grande banque du Canada français.

254 succursales au Canada, dont 210 dans la province de Québec, et 60 dans l'Île de Montréal.

LA BANQUE D'ESCOMPTE, EN SECONDANT LE COMMERCE  
ET L'INDUSTRIE, AIDE L'OUVRIER.

*Notre personnel est à vos ordres.*

## Par les nôtres et pour les nôtres



OUT syndicaliste catholique et national est fier des institutions qui nous font honneur. Parmi celles-ci, il donnera son appui, de préférence à celles qui lui sont sympathiques. La maison Dupuis Frères a été le premier magasin à posséder un syndicat national et catholique; c'est une maison dirigée par les nôtres et pour les nôtres.

La simple logique vous commande de lui accorder votre patronage.

# Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

## CONCOURS

A son assemblée annuelle, la Caisse Populaire des Syndicats Catholiques a décidé, dans un but de propagande et de recrutement de nouveaux actionnaires, d'organiser le concours suivant :

1er prix : \$15.00 en argent.

2ième prix : \$10.00 en argent.

Ces prix seront remis aux syndiqués, qui présenteront et amèneront le plus grand nombre d'actionnaires nouveaux à la Caisse Populaire. Un actionnaire est celui qui acquitte au moins une part de \$5.00. U. S. Latraverse, gérant, tiendra la liste des nouveaux membres proposés par chaque candidat. Le minimum de 15 recrues est exigé pour avoir droit aux prix. Le concours s'ouvre le 1er décembre 1925 et se terminera le 1er avril 1926.

## A L'OEUVRE